

CARTHAGE CEMENT SA

***Rapports des Commissaires aux Comptes
sur les états financiers intermédiaires au 30 juin 2017***



Les Commissaires aux comptes associés M.T.B.F
Société d'expertise Comptable
Imm. PwC Rue du Lac d'Annecy
Les Berges du Lac
1053 Tunis - Tunisie.
Tél +216 71 963 900 Fax +216 71 861 789



F.M.B.Z KPMG TUNISIE
6, Rue du Riyal - Immeuble KPMG
Les Berges du Lac - 1053 Tunis
Tél : +216 71 19 43 44, Fax : +216 71 19 43 20
RC : B148992002 - MF : 810663 T/A/M/000
www.kpmg.com/tn

*Rapport
d'examen limité*



Les Commissaires aux comptes associés M.T.B.F
Société d'expertise Comptable
Imm. PwC Rue du Lac d'Annecy
Les Berges du Lac
1053 Tunis - Tunisie.
Tél +216 71 963 900 Fax +216 71 861 789
RC B18851 1997 . Id.Fisc- 033432 B.



F.M.B.Z KPMG TUNISIE
6, Rue du Riyal - Immeuble KPMG
Les Berges du Lac - 1053 Tunis
Tél : +216 71 19 43 44, Fax : +216 71 19 43 20
RC : B148992002 - MF : 810663 T/A/M/000
www.kpmg.com/tn

Tunis, le 29 Septembre 2017

Messieurs les Actionnaires
de la société CARTHAGE CEMENT SA
Lotissement Les jardins du Lac
1053 Tunis

Messieurs,

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier et conformément aux dispositions de l'article 21 bis de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la Société CARTHAGE CEMENT SA («CARTHAGE CEMENT » ou « Société ») portant sur la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2017. Ces états financiers intermédiaires font apparaître des capitaux propres positifs de 79.065.609 DT, y compris la perte de la période s'élevant à 27.989.797 DT. La direction est responsable de l'établissement et la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Un examen limité d'états financiers intermédiaires consiste à obtenir les informations nécessaires, principalement auprès des personnes responsables des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques ainsi que toute autre procédure d'examen appropriée. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit effectué selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Il ne permet donc pas d'obtenir l'assurance d'avoir identifié tous les points significatifs qui auraient pu l'être dans le cadre d'un audit et, de ce fait, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Justification de notre conclusion avec réserves

1. Comme indiqué dans la note 27 aux états financiers relative aux parties liées, le solde net de la créance sur BINA TRADE (partie liée) a atteint un montant de 19.009.737 DT au 30 juin 2017 (y compris les effets escomptés et non échus). L'encours de la créance BINA TRADE enregistre une augmentation d'un exercice à l'autre et l'historique de la créance montre des retards importants par rapport aux délais de règlement contractuels ainsi que des cas fréquents d'impayés.

Par ailleurs, la Société détient une créance sur la société Maghreb Transport (partie liée) de 579.833 DT et qui demeure non remboursée depuis 2008.

Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée par le management au titre de ces créances, s'élevant à un montant total de 19.589.570 DT au 30 juin 2017. Au vu de l'historique de ces créances et des autres informations collectées durant notre examen limité, nous estimons que ces créances devraient être dépréciées.

2. Ainsi qu'il en est fait mention dans la note V aux états financiers, la Société a fait l'objet de plusieurs contrôles fiscaux au titre des exercices non prescrits, se détaillant comme suit :

- Un contrôle fiscal couvrant la période allant du 22 octobre 2008 au 31 décembre 2010 ayant donné lieu principalement à une taxation de 16.368.135 DT dont 3.026.071 DT de pénalités et 4.094.561 DT d'excédent d'impôt sur les sociétés. Suite à un arrangement partiel conclu avec l'administration fiscale en juillet 2012, la Société a signé une reconnaissance de dette d'un montant de 6.483.309 DT dont 1.381.793 DT de pénalités, qui a été constatée en comptabilité. En Août 2012, la Société a reçu un arrêté de taxation d'office ayant pour effet de réclamer à la Société un complément d'impôts et taxes de 7.228.764 DT dont 780.420 DT de pénalités et 3.960.618 DT d'excédent d'impôt sur les sociétés. La Société a contesté cette taxation et elle a porté l'affaire devant le tribunal de première instance. Cette affaire a été jugée en première instance en faveur de l'administration fiscale. La Société a interjeté appel et n'a pas constaté l'impact du jugement de première instance dans ses livres.
- Un contrôle fiscal couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2012 a donné lieu à une taxation de 3.152.700 DT dont 334.916 DT de pénalités. Une provision de 1.907.813 DT a été comptabilisée dans les comptes de la Société au 30 juin 2017 au titre de cette taxation. La Société a formulé son opposition quant aux autres éléments du résultat de la vérification. Dans un courrier du 28 mars 2014, l'administration fiscale a retenu l'essentiel des chefs de redressement dans sa réponse aux oppositions formulées par la Société.
- Un contrôle fiscal couvrant les impôts et taxes de la société «Les Grandes Carrières du Nord» (scindée en octobre 2008 en deux sociétés : Carthage Cement SA et Les Grandes Carrières du Nord Trade) couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008. Un avis de redressement a été notifié en Octobre 2010 à CARTHAGE CEMENT ayant pour objet de réclamer un complément d'impôts et taxes de 916.323 DT, dont 299.478 DT de pénalités. La Société a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification. En juillet 2013, la Société a reçu un arrêté de taxation

d'office réclamant à la Société un complément d'impôts de 647.711 DT dont 227.418 DT de pénalités. La Société a contesté cette taxation et a porté l'affaire devant le tribunal de première instance. Cette affaire a été jugée en première instance en faveur de l'administration fiscale. La Société a interjeté appel et n'a pas constaté l'impact du jugement de première instance dans ses livres. Il est à noter que dans une correspondance entre l'administration fiscale et la cour d'appel du 28 décembre 2016, le montant de la taxation a été ramené à 171.998 DT dont 77.486 DT de pénalités.

La Société estime qu'elle est en droit de ne constater aucune provision supplémentaire au titre des contrôles fiscaux susmentionnés. Au stade actuel des procédures, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur le bien-fondé de cette décision.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité et sous réserve de l'incidence éventuelle sur les états financiers intermédiaires des situations évoquées dans le paragraphe «Justification de notre conclusion avec réserves», nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Société CARTHAGE CEMENT SA au 30 juin 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur les faits suivants :

- Ainsi qu'il en est fait mention au niveau de la note 25, les comptes de la Société au 30 juin 2017 incluent un actif de 8.229.558 DT correspondant au gain constaté en 2016 au titre du profit attendu de l'abandon de dettes de la part des constructeurs de la cimenterie. En fait, des négociations sont en cours entre la Société et les constructeurs de la cimenterie et portant sur l'abandon d'une partie des dettes dues par CARTHAGE CEMENT et la prise en charge par les constructeurs des frais de maintenance de certains équipements. Sur la base de l'avancement de ces négociations et des propositions faites par les constructeurs, le management a procédé à la constatation d'un actif de 8.229.558 DT correspondant au profit que le management considère raisonnablement acquis. L'incidence finale de cette affaire sera constatée dans les comptes de la Société une fois un accord formel sera conclu entre les parties ou un jugement définitif sera émis.
- Ainsi qu'il est fait mention dans la note IV aux états financiers, la Société connaît actuellement des difficultés de trésorerie et d'exploitation et n'arrive pas à honorer tous ses engagements envers les institutions financières et les autres tiers (notamment l'administration fiscale et la sécurité sociale). Par ailleurs, les fonds propres de la Société au 30 juin 2017, sont devenus en deçà de la moitié de son capital social en raison des pertes cumulées. Le management de la Société nous a confirmé que certaines actions ont été déjà entreprises dont notamment une demande de rééchelonnement des dettes bancaires et des dettes envers l'administration fiscale et un accord a été déjà conclu en juillet 2017 avec la caisse de sécurité sociale pour le rééchelonnement des dettes sociales. Compte tenu de l'avancement des discussions,

il estime que des accords de restructuration des dettes financières et des dettes envers l'administration fiscale seront probablement conclus prochainement. Le management estime ainsi que la Société serait en mesure d'honorer ses engagements après leur restructuration.

*Les Commissaires aux Comptes
Associés M.T.B.F*

F.M.B.Z KPMG TUNISIE

Ahmed BELAIFA

Mohamed HZAMI



SOCIETE CARTHAGE CEMENT S.A

**ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2017**

Bilan

Etat de Résultat

Etat de Flux de Trésorerie

Notes aux Etats Financiers

BILAN
Arrête au 30 juin
(exprimé en dinar tunisien)

	Notes	30-juin		31-déc
		2017	2016	2016
ACTIFS				
<u>Actifs non courants</u>				
<i>Actifs immobilisés</i>				
Immobilisations incorporelles		3 560 928	3 416 374	3 454 035
Moins : Amortissements		(1 550 443)	(1 239 351)	(1 396 226)
	1	<u>2 010 485</u>	<u>2 177 023</u>	<u>2 057 809</u>
Immobilisations corporelles		965 594 091	950 648 878	958 455 180
Moins : Amortissements		(234 939 663)	(192 063 866)	(213 233 305)
	2	<u>730 654 428</u>	<u>758 585 012</u>	<u>745 221 875</u>
Immobilisations financières		7 787 898	6 188 764	5 931 972
Moins : Provisions		(124 967)	(124 967)	(124 967)
	3	<u>7 662 931</u>	<u>6 063 797</u>	<u>5 807 005</u>
		<u>740 327 844</u>	<u>766 825 832</u>	<u>753 086 689</u>
Autres actifs non courants	4	-	7 285 854	-
<u>Total des actifs non courants</u>		<u>740 327 844</u>	<u>774 111 686</u>	<u>753 086 689</u>
<u>Actifs courants</u>				
Stocks		68 484 880	61 837 857	69 775 057
Moins : Provisions		(472 805)	(472 805)	(472 805)
	5	<u>68 012 075</u>	<u>61 365 052</u>	<u>69 302 252</u>
Clients et comptes rattachés		28 384 470	27 266 072	22 963 170
Moins : Provisions		(2 445 640)	(2 199 339)	(2 341 357)
	6	<u>25 938 830</u>	<u>25 066 733</u>	<u>20 621 813</u>
Autres actifs courants	7	22 684 356	19 130 889	23 830 294
Liquidités et équivalents de liquidité	8	1 365 552	971 536	3 094 445
		<u>118 000 813</u>	<u>106 534 210</u>	<u>116 848 804</u>
<u>TOTAL DES ACTIFS</u>		<u>858 328 657</u>	<u>880 645 896</u>	<u>869 935 493</u>

BILAN
Arrête au 30 juin
(exprimé en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>30-juin</u>		<u>31-déc</u>
		<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2016</u>
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS				
<u>Capitaux propres</u>				
Capital social		172 134 413	172 134 413	172 134 413
Réserves légales		588 801	588 801	588 801
Prime de scission		1 809 234	1 809 234	1 809 234
Prime d'émission		117 321 012	117 321 012	117 321 012
Résultats reportés		(27 986 893)	(18 582 087)	(25 669 028)
Modifications comptables*		-	(5 658 792)	-
Amortissements différés		(156 811 162)	(67 976 950)	(113 135 872)
Résultat en instance d'affectation			(46 587 071)	-
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>		107 055 406	153 048 560	153 048 560
Résultat net de la période		(27 989 797)	(8 686 862)	(45 993 154)
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	9	79 065 609	144 361 698	107 055 406
PASSIFS				
<u>Passifs non courants</u>				
Emprunts	10	354 797 526	411 823 900	383 751 896
Crédits bails	11	2 257 468	2 849 413	2 843 361
Comptes courants actionnaires	12	102 232 530	95 957 713	98 619 442
Provisions pour risques et charges	13	3 332 052	3 202 068	2 945 592
<u>Total des passifs non courants</u>		462 619 576	513 833 094	488 160 291
<u>Passifs courants</u>				
Fournisseurs et comptes rattachés	14	91 734 320	61 280 140	86 700 588
Autres passifs courants	15	72 513 793	68 667 553	61 080 096
Concours bancaires et autres passifs financiers*	16	152 395 359	92 503 411	126 939 112
<u>Total des passifs courants</u>		316 643 472	222 451 104	274 719 796
<u>Total des passifs</u>		779 263 048	736 284 198	762 880 087
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>		858 328 657	880 645 896	869 935 493

ETAT DE RESULTAT
Relatif à l'exercice clos au 30 juin
(exprimé en dinar tunisien)

	NOTE	30-juin		31-déc
		2017	2016	2 016
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus	17	89 339 489	109 741 095	196 140 117
Production immobilisée	18	6 475 509	10 517 902	15 946 727
Total produits d'exploitation		95 814 998	120 258 997	212 086 844
CHARGES D'EXPLOITATION				
Variation stock produits finis et encours		(2 023 524)	4 007 676	2 192 038
Achats d'approvisionnements consommés	19	58 399 846	59 478 417	118 768 313
Charges de personnel	20	15 166 763	14 274 353	26 689 688
Dotations aux amortissements et aux provisions	21	22 402 397	29 093 567	57 616 191
Autres charges d'exploitation	22	6 253 907	6 479 389	14 553 136
Total des charges d'exploitation		100 199 389	113 333 402	219 819 366
RESULTAT D'EXPLOITATION		(4 384 391)	6 925 595	(7 732 522)
Charges financières nettes	23	(23 258 099)	(23 287 769)	(46 394 788)
Produits des placements	24	9 347	22 397	122 726
Autres gains ordinaires	25	178 365	8 574 189	9 446 833
Autres pertes ordinaires	26	(329 815)	(682 545)	(1 001 961)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPÔT		(27 784 593)	(8 448 133)	(45 559 712)
Impôt sur les sociétés		(205 204)	(238 729)	(433 442)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPÔT		(27 989 797)	(8 686 862)	(45 993 154)

ETAT DE FLUX
Relatif à l'exercice clos au 30 juin
(exprimé en dinar tunisien)

	30-juin		31-déc
	2017	2016	2 016
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients	108 666 058	126 307 617	230 773 066
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(81 146 797)	(92 053 219)	(170 330 137)
Intérêts payés	(2 125 952)	(2 178 923)	(6 153 964)
Impôts et taxes payés	-	(44 726)	(60 787)
Autres flux	-	400 994	(603)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	25 393 309	32 431 743	54 227 575
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(205 308)	(1 331 844)	(5 499 976)
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	(2 339 156)	(442 196)	(1 178 994)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(2 544 464)	(1 774 040)	(6 678 970)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements provenant des emprunts bancaires	-	40 500 000	108 099 000
Remboursements des emprunts bancaires	(24 517 573)	(41 350 787)	(118 330 919)
Remboursements des crédits leasing	(1 681 601)	(2 347 495)	(4 472 637)
Intérêts payés sur remboursement d'emprunt	(12 262 666)	(19 289 050)	(33 052 362)
Autres flux	-	(320 000)	-
Flux de trésorerie provenant des/ affectés aux activités de financement	(38 461 840)	(22 807 332)	(47 756 918)
Variation de trésorerie	(15 612 995)	7 850 371	(208 313)
Trésorerie au début de la période/de l'exercice	(13 344 548)	(13 136 235)	(13 136 235)
Trésorerie à la clôture de la période/de l'exercice	(28 957 543)	(5 285 864)	(13 344 548)

Notes aux états financiers

I. Présentation de la société

La société Carthage Cement SA (« Carthage Cement » ou « la société ») est une société anonyme de droit tunisien constituée le 16 octobre 2008, suite à la scission totale de la société Les Grandes Carrières du Nord («GCN») en deux sociétés : Carthage Cement SA et GCN Trade.

Dans le cadre de cette scission, GCN a apporté à la société Carthage Cement un actif constitué d'un complexe de production d'agrégats comprenant des engins de carrières, des installations fixes de concassage et d'une carrière, dénommée « Essekoum et El Adham », d'une superficie totale de 218 hectares (objet du titre foncier N° 41895 BEN AROUS/ 41020 devenu après refonte N° 48843 BEN AROUS), lequel actif est grevé d'un passif. L'apport net découlant de cette opération de scission s'est élevé à 110.628.081 DT et détaillé comme suit :

Actifs immobilisés	142.246.635
Stocks	4.153.364
Autres actifs	1.789.551
Passifs financiers	(30.165.594)
Autres passifs	<u>(7.395.875)</u>
Apport net	<u>110.628.081</u>

Cet apport net a été réparti comme suit :

Capital social	108.800.000
Prime de scission	1.828.081

L'assemblée générale extraordinaire du 10 novembre 2008 a décidé de réduire le capital social d'un montant de 66.319.940 DT pour le ramener de 108.800.000 DT à 42.480.060 DT et ce par le rachat et l'annulation de 6.631.994 actions. Le montant des actions rachetées a été converti en comptes courants actionnaire rémunérés au taux du marché monétaire, majoré de 3 points sans qu'il ne puisse être inférieur à 8%.

L'assemblée générale extraordinaire du 20 février 2009 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 29.200.000 DT pour le porter à 71.680.060 DT et ce, par l'émission en numéraire de 2.920.000 actions souscrites intégralement par la société BINA CORP, qui a ensuite racheté la participation de BINA HOLDING.

L'assemblée générale extraordinaire du 10 mars 2010 a décidé de réduire le nominal de l'action pour le ramener de dix dinars (10 DT) à un dinar (1 DT).

L'assemblée générale extraordinaire tenue le 14 avril 2010, a décidé l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres sur le marché alternatif de la cote de la bourse des valeurs mobilières de Tunis et d'augmenter le capital social de la société avec renonciation aux droits préférentiels de souscription au profit de nouveaux souscripteurs et ce, pour un montant de 71.000.000 DT en numéraire pour le porter de 71.680.060 DT à 142.680.060 DT par l'émission de 71.000.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 DT chacune. Le prix d'émission a été fixé à 1,900 DT l'action, soit 1 DT de nominal et 0,900 DT de prime d'émission, libéré intégralement lors de la souscription.

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE (suite)

L'assemblée générale extraordinaire du 16 décembre 2010, a décidé d'augmenter le capital social par incorporation de réserves pour un montant de 2.743.847 DT et l'émission de 2.743.847 actions nouvelles gratuites d'une valeur nominale de 1 DT chacune, attribuées aux actionnaires à raison d'une action nouvelle pour 52 actions anciennes.

Enfin, l'assemblée générale extraordinaire du 21 juin 2012, a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 26.710.506 DT pour le porter de 145.423.907 DT à 172.134.413 DT, et ce, par la création de 26.710.506 actions nouvelles de valeur nominale de 1 DT chacune, à émettre à raison de 9 actions nouvelles pour 49 actions anciennes avec une prime d'émission de 53.421.012 DT à raison de 2 DT par action nouvellement créée.

La société Carthage Cement a pour objet principal :

- La création et l'exploitation d'une cimenterie.
- La fabrication et la vente de tous produits à base de ciment tels que parapets, agglomères, claustras et carreaux, béton, béton précontraint et béton préfabriqué,
- L'exploitation de carrières pour l'extraction de pierres à bâtir et dérivés.
- L'exploitation d'une usine moderne de concassage.

L'activité de la société est régie par la loi n°89-20 du 22 février 1989 réglementant l'exploitation des carrières, telle que complétée par les lois n°98-95 du 23 novembre 1998 et n° 2000-97 du 20 novembre 2000.

Carthage Cement détient une participation de 99 % dans la filiale « Les Carrelage de Berbères » (société en veilleuse). Les titres de participation de la filiale « Les Carrelages de Berbères » sont comptabilisés au coût dans les états financiers de Carthage Cement.

II. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers intermédiaires de la société Carthage Cement sont élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière ainsi que par les normes comptables tunisiennes telles que définies par la loi n°96-112 et le Décret 96-2459 du 30 Décembre 1996 et plus particulièrement la NCT 19 relative aux états financiers intermédiaires. Ainsi, les notes présentées portent sur les événements et transactions significatifs du semestre.

Les états financiers intermédiaires doivent être lus en liaison avec les états financiers annuels au 31 décembre 2016.

Les principes comptables appliqués pour l'élaboration des états financiers intermédiaires au 30 juin 2017 sont identiques à ceux appliqués pour l'arrêté des états financiers au 31 décembre 2016.

III. Bases de mesure et principes comptables appliqués

Les états financiers ont été préparés par référence à l'hypothèse de continuité de l'exploitation ainsi qu'aux conventions comptables de base et notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence ; et
- Convention de permanence des méthodes.

Les bases de mesure et les principes comptables les plus pertinents pour la présentation des états financiers se résument comme suit :

III-1 Unité monétaire

Les comptes de la société Carthage Cement sont arrêtés et présentés en dinar tunisien (« DT »).

III-2 Comptabilisation des immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et compte tenu des frais se rapportant à leur acquisition et à leur mise en utilisation.

Certaines immobilisations sont reconnues en utilisant l'approche par composante (c'est le cas de la cimenterie). Selon cette méthode, chaque composant d'une immobilisation corporelle, ayant un coût significatif par rapport au coût total de l'immobilisation et une durée de vie différente des autres composants, doit être comptabilisé et amorti séparément.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers iront à la société et que ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés dans le résultat au cours de la période où ils sont encourus.

Les coûts d'emprunt relatifs au financement des immobilisations corporelles qualifiants (c'est-à-dire nécessitant une longue période de construction) sont capitalisés dans le coût d'acquisition de l'actif pour la partie encourue au cours de la période de construction.

Par la suite les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements, et le cas échéant des pertes de valeur, sauf pour les terrains comptabilisés au coût d'acquisition.

III. Bases de mesure et principes comptables appliqués (suite)**III-2 Comptabilisation des immobilisations corporelles et incorporelles (suite)**

L'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction et de leur durée d'utilité effective ci-dessous indiquées :

Fonds de commerce	20 ans
Logiciels	3 ans
Licence	5 ans
Agencements, aménagements et installations	10 ans
Carrière (*)	50 ans
Constructions (y compris constructions cimenterie)	20 ans
Constructions front	10 ans
Installations techniques cimenterie	10 ans
Installations climatiseurs	5 ans
Installations téléphoniques	7 ans
Matériel et outillage industriel	30 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel et mobilier de bureau	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Matériel Ready Mix	5 ans

(*) : Au cours de l'exercice 2010, la société a procédé à une révision de la durée d'amortissement de la carrière pour la porter de 25 ans à 50 ans. Ce changement a été considéré comme un changement dans l'estimation comptable et a été traité d'une façon prospective.

La méthode d'amortissement la durée de vie restante et la valeur résiduelle sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers.

III-3 Contrats de location

Les contrats de location sont examinés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif. Le loyer est défalqué entre remboursement du principal et charges financières selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les charges financières sont comptabilisées en charge de l'exercice à moins qu'elles ne soient capitalisées dans le coût d'un actif qualifiant.

III. Bases de mesure et principes comptables appliqués (suite)**III-3 Contrats de location (suite)**

En l'absence d'une certitude raisonnable quant au transfert de propriété, les immobilisations acquises par voie d'un contrat de location financement sont amorties selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité et la durée des contrats.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

III-4 Les frais préliminaires

Il s'agit des frais attachés à des opérations conditionnant l'existence, ou le développement de la société, engagés au moment de la création de la société, ou ultérieurement à cette date dans le cadre d'une extension, de l'ouverture d'un nouvel établissement ou d'une modification de son capital.

Les frais préliminaires d'une entreprise en phase de création sont portés à l'actif du bilan en charges reportées dans la mesure où ils sont nécessaires à la mise en exploitation de la société et qu'il est probable que les activités futures permettront de récupérer les montants engagés.

Ces frais englobent toutes les charges antérieures au démarrage de la société : charges financières, honoraires, amortissements, etc.

Ils sont résorbés sur une durée maximale de trois ans, à partir de la date d'entrée en exploitation de la cimenterie et de cinq ans, à partir de leur engagement.

III-5 Stocks

Les stocks sont constitués principalement de produits finis et semi-finis de carrière, des pièces de rechange, des matières premières et des produits finis et semi finis de la cimenterie.

Les stocks font l'objet d'un inventaire physique à la fin de chaque exercice.

La comptabilisation des stocks est faite selon la méthode de l'inventaire intermittent.

Les stocks sont évalués comme suit :

- Les matières premières et les pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition majoré des frais directement lié à l'acquisition,

- Les produits finis et semi finis sont valorisés au coût de revient réel. Le coût de revient comprend les frais directement imputés à la production ainsi qu'une quote-part des frais généraux de production alloués à la production. Les frais communs sont alloués entre les différents produits selon des clés de répartition déterminés par le management.

III. Bases de mesure et principes comptables appliqués (suite)**III-5 Les stocks (suite)**

Les stocks à rotation lente sont ramenés à leur valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal d'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés pour réaliser la vente.

III-6 Emprunts

Les emprunts à long terme figurent au bilan pour la valeur non amortie sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année, est reclassée parmi les passifs courants.

Les charges financières courues (qui incluent les intérêts ainsi que les frais d'émission des emprunts) relatives aux emprunts qui ont servi pour le financement de la construction de la cimenterie, sont capitalisées au niveau du coût. Les autres charges financières sont comptabilisées en résultat de l'exercice.

III-7 Provision pour dépréciation des comptes clients et autres actifs courants

Le management procède à la clôture de l'exercice à l'estimation d'une provision pour dépréciation des comptes clients et comptes rattachés ainsi que les comptes d'autres actifs courants. A chaque date de clôture le management détermine s'il y a des indicateurs de dépréciation des comptes clients et autres actifs courants. Ces indicateurs comprennent des éléments tels que des manquements aux paiements contractuels ou des difficultés financières du créancier. La provision est estimée selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

III-8 Provisions pour risques et charges*Provision pour litiges*

Les réclamations contentieuses impliquant la société sont évaluées par la direction juridique. La direction juridique peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixe de façon précise sont classés en passifs non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information au niveau des notes aux états financiers sauf si la probabilité de sortie des ressources est probable.

Provision pour indemnités de départ à la retraite

Une provision pour indemnité de départ à la retraite correspondant à la valeur actualisée des indemnités qui seront servis au personnel calculées selon la convention collective applicable à la société. La provision tient compte des hypothèses financières notamment le taux d'actualisation, le taux de démographies dont l'espérance de vie, l'âge de retraite, le taux de rotation des effectifs et l'évolution des salaires. La provision est présentée parmi les passifs non courant.

III. Bases de mesure et principes comptables appliqués (suite)**III-9 Liquidité et équivalents de liquidités**

Les liquidités et équivalents de liquidités, figurant dans le bilan et l'état de flux de trésorerie, représentent les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en trésorerie (généralement dans la maturité est inférieure à trois mois).

III-10 Revenus

Les revenus sont constatés dès lors que les conditions suivantes sont remplies : la société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété, le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable, il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société et les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par la société.

III-11 Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont converties en DT selon le cours de change de la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture et les différences de change en résultantes sont constatées en résultat de l'exercice.

IV. Difficultés de trésorerie

La société Carthage Cement connaît des difficultés de trésorerie qui sont dus aux éléments cumulés suivants :

- Retard dans l'entrée en production de la cimenterie : la société Carthage Cement a commencé le règlement des échéances en principal des crédits d'investissement avant l'entrée en production de la cimenterie.
- Un surcoût enregistré par rapport au coût de l'investissement initial prévu pour la cimenterie ayant entraîné le recours à des crédits supplémentaires à court terme ainsi que des concours bancaires pour boucler le schéma de financement.
- La conjoncture économique difficile qu'a connue la Tunisie au cours des dernières années ainsi que la surcapacité de production de ciment en Tunisie ayant entraîné une baisse significative des prix de vente sur le marché local
- La baisse significative des exports notamment en 2016 et 2017 du fait des difficultés d'export pour les marchés limitrophes de la Tunisie à savoir l'Algérie et la Libye

Ces facteurs combinés avec d'autres, sont à l'origine des pertes cumulées enregistrées par Carthage Cement et ayant atteint un niveau de 212.8 millions de DT au 30 juin 2017 (y compris la perte de la période s'élevant à 28 millions de DT). La société affiche aussi un besoin en fond de roulement significatif vu que les passifs courants excèdent largement les actifs courants de la société.

La société a déjà procédé courant l'exercice 2015 à la restructuration de ses emprunts bancaires. Toutefois, étant donné que les difficultés d'exploitation et de trésorerie se sont poursuivies en 2016 et en 2017, la société n'a pas pu honorer la totalité de ses engagements.

Pour faire face à cette situation difficile, la société a engagé, courant 2017, de nouvelles discussions avec le pool bancaire pour conclure un nouvel accord de rééchelonnement des dettes bancaires. Par ailleurs, la société a aussi engagé des discussions avec le principal actionnaire (l'Etat) afin de soutenir financièrement la société en attendant l'amélioration des conditions de marché. En parallèle, le management a engagé des réflexions pour relancer les ventes à l'export.

A la date de la publication de ses états financiers, la société n'a pas encore obtenu l'approbation formelle de la demande de restructuration des emprunts bancaires mais le management estime que compte tenu de l'avancement des discussions avec les banques, la conclusion de cet accord devrait être concrétisée prochainement

Par ailleurs, la société a conclu au cours de 2017 un accord de rééchelonnement de ses dettes sociales vis-à-vis de la caisse nationale de sécurité sociale. Un accord de rééchelonnement des dettes fiscales est aussi en cours de négociation.

Compte tenu de l'avancement des négociations avec les banques et l'administration fiscale, le management estime que la société sera en mesure d'honorer ses engagements après leur restructuration.

V. Contrôles fiscaux en cours

V-1 Contrôle fiscal

V-1.1 Contrôle fiscal 2008-2011

Au cours de l'exercice 2011, la société a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 22 octobre 2008 au 31 décembre 2010.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en décembre 2011 et ayant pour effet de ramener le crédit de la TVA au 31 décembre 2010 de 3.284.195 DT à 3.276.747 DT et de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes de 16.368.135 DT dont 3.026.071 DT de pénalités et 4.094.561 DT d'excédent d'impôt sur les sociétés.

En juillet 2012, un arrangement partiel a été conclu entre la société et l'administration fiscale, en vertu duquel la société a accepté les redressements touchant principalement le rejet de la déduction des charges reportées. Cet arrangement a donné lieu à la signature d'une reconnaissance de dette d'un montant de 6.483.309 DT dont 1.381.793 DT de pénalités.

Conformément aux dispositions des articles 14 et 15 de la loi de finances complémentaire pour l'année 2012, la société a signé un échéancier de règlement des dettes fiscales et a bénéficié de ce fait de l'abattement des pénalités.

Un arrêté de taxation d'office a été notifié à la société le 28 août 2012 et ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes de 7.228.764 DT dont 780.420 DT de pénalités et 3.960.618 DT d'excédent d'impôt sur les sociétés. La société a contesté cette taxation et elle a porté l'affaire devant le tribunal de première instance. Cette affaire a été jugée en première instance en faveur de l'administration fiscale en date du 04 décembre 2014. Ce jugement a été interjeté en appel par la société.

V-1.2 Contrôle fiscal GCN

La société Les Grandes Carrières du Nord, scindée en octobre 2008 en deux sociétés: Carthage Cement SA et Les Grandes Carrières du Nord Trade a fait l'objet d'un contrôle fiscal au cours de l'exercice 2010 au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2008. Un avis de redressement a été notifié en octobre 2010 aux sociétés Carthage Cement et Les Grandes Carrières du Nord Trade, et ayant pour effet de réclamer un complément d'impôts et taxes de 916.323 DT, dont 299.478 DT de pénalités. Carthage Cement a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification. En juillet 2013, Carthage Cement a reçu un arrêté de taxation d'office ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts de 647.711 DT dont 227.418 DT de pénalités. La société a contesté cette taxation et elle a porté l'affaire devant le tribunal de première instance. Cette affaire a été jugée en première instance en faveur de l'administration fiscale en date du 05 mars 2015. La Société a interjeté appel et n'a pas constaté l'impact du jugement de première instance dans ses livres.

Dans le cadre de la préparation d'un jugement préparatoire, le président de la cour d'appel a demandé à l'administration fiscale au cours de l'audience du 15 juin 2016 de recalculer le montant des impôts et taxes dus par Carthage Cement en appliquant de nouvelles précisions. L'administration fiscale a répondu par lettre écrite en date du 28 décembre 2016 qui fait sortir un montant révisé de 171.998 DT dont 77.486 DT de pénalités.

V-1.3 Contrôle fiscal 2011-2012

Un troisième contrôle courant cet exercice, est notifié à la société Carthage Cement le 27 mars 2013, au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2012. La notification des résultats de ce contrôle a été adressée à la société en décembre 2013 et ayant pour effet de ramener le crédit de la TVA au 31 Décembre 2012 de 1.655.484 DT à 1.589.170 DT et de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes de 3.152.700 DT dont 334.916 DT de pénalités et 2.264.449 DT d'excédent d'impôt sur les sociétés. La société a adressé le 07 janvier 2014 son opposition sur les résultats dudit contrôle. Dans un courrier du 28 mars 2014, l'administration fiscale a retenu l'essentiel des chefs de redressement dans sa réponse aux oppositions formulées par la société.

La société a rejeté l'ensemble des chefs de redressement issus de ces divers contrôles fiscaux, à l'exception d'un montant de 1.907.813 DT pour lequel un passif d'impôt a été constaté.

Le management de la société estime qu'aucune provision complémentaire n'est requise au titre de contrôles fiscaux.

A/ ACTIFS**NOTE N°1: IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Les immobilisations incorporelles nettes d'amortissements totalisent au 30 juin 2017 un solde de 2.010.485, contre 2.057.809 DT au 31 décembre 2016, soit une baisse de 47.324 DT qui s'analyse comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30/06/2017</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>31/12/2016</u>
Fonds de commerce	2 700 000	2 700 000	2 700 000
Licences	257 493	129 953	150 600
Logiciels	590 686	574 073	590 686
Frais de recherche et de développement	12 348	12 348	12 348
Immobilisations incorporelles encours	401	-	401
Immobilisations incorporelles brutes	3 560 928	3 416 374	3 454 035
Amortissements des immobilisations incorporelles	(1 550 443)	(1 239 351)	(1 396 226)
Immobilisations incorporelles nettes	2 010 485	2 177 023	2 057 809

NOTE N°2 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles totalisent au 30 juin 2017 un solde net d'amortissements de 730.654.428 DT contre 745.221.875 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30/06/2017</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>31/12/2016</u>
Terrains	2 965 922	2 965 922	2 965 922
Agencements, aménagements et installations (« AAI »)	3 601 658	2 974 537	3 429 435
Carrière	111 707 060	111 707 060	111 707 060
Constructions	449 861 312	433 816 342	433 855 925
Installations climatiseurs	127 400	127 400	127 400
Installations téléphoniques	131 614	131 614	131 614
Engins de carrière acquis en leasing	20 731 210	19 365 947	20 542 374
Matériel de transport	972 698	970 105	970 105
Matériel de transport acquis en leasing	4 435 125	3 833 236	4 377 021
Matériel industriel	13 019 293	13 002 294	13 019 294
Matériel informatique	1 096 059	1 055 811	1 091 431
Mobilier et matériel de bureau	983 024	852 865	884 763
Installations techniques cimenterie	337 466 766	337 418 872	337 423 539
Matériel Ready Mix	62 889	62 889	62 889
Matériel Ready Mix acquis en leasing	11 644 411	11 644 411	11 644 411
Immobilisations corporelles en cours	6 787 650	10 719 573	16 221 997
Immobilisations corporelles brutes	965 594 091	950 648 878	958 455 180
Amortissements des immobilisations corporelles	(234 939 663)	(192 063 866)	(213 233 305)
Immobilisations corporelles nettes	730 654 428	758 585 012	745 221 875

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

Désignations	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS				VCN AU 30/06/2017	
	AU 31/12/2016	Additions 2017	Transfert 2017	Cession/Régul 2017	AU 30/06/2017	AU 31/12/2016	Dotation 2017	Cession 2017		AU 30/06/2017
Fonds de commerce	2 700 000	-	-	-	2 700 000	945 370	67 500	-	1 012 870	1 687 130
Logiciels	590 686	-	-	-	590 686	409 008	68 724	-	477 732	112 954
Licence	150 600	106 893	-	-	257 493	29 500	17 993	-	47 493	210 000
Frais de recherches et de développements	12 348	-	-	-	12 348	12 348	-	-	12 348	-
Immobilisations incorporelles encours	401	-	-	-	401	-	-	-	-	401
Total immobilisations incorporelles	3 454 035	106 893			3 560 928	1 396 226	154 217	-	1 550 443	2 010 485
Terrain	2 965 922	-	-	-	2 965 922	-	-	-	-	2 965 922
Agencements, Aménagements et Installations	3 429 435	165 823	7 526	1 128	3 601 656	1 420 470	139 763	-	1 560 233	2 041 423
Carrière	111 707 060	-	-	-	111 707 060	24 575 552	1 117 071	-	25 692 623	86 014 437
Constructions	433 855 925	8 800	15 996 587	-	449 861 312	88 029 613	10 145 178	-	98 174 791	351 686 521
Installations techniques cimenterie	337 423 539	43 227	-	-	337 466 766	54 205 037	8 450 678	-	62 655 715	274 811 051
Installation climatiseurs	127 400	-	-	-	127 400	127 400	-	-	127 400	-
Installation téléphonique	131 614	-	-	-	131 614	122 587	5 077	-	127 664	3 950
Engins de carrière acquis en leasing	20 542 374	188 836	-	-	20 731 210	15 545 802	1 149 118	-	16 694 920	4 036 290
Matériel de transport	970 105	2 593	-	-	972 698	892 523	16 438	-	908 961	63 737
Matériel de transport acquis en leasing	4 377 021	58 104	-	-	4 435 125	2 975 424	254 516	-	3 229 940	1 205 185
Matériel industriel	13 019 294	-	-	-	13 019 294	12 349 192	53 199	-	12 402 391	616 903
Matériel informatique	1 091 431	-	16 150	(11 522)	1 096 059	952 061	51 872	-	1 003 933	92 126
Mobilier & Matériel de bureau	884 763	48 176	50 085	-	983 024	699 391	41 398	-	740 789	242 235
Matériels Ready Mix	62 889	-	-	-	62 889	19 512	1 572	-	21 084	41 805
Matériels Ready Mix acquis en leasing	11 644 411	-	-	-	11 644 411	11 318 741	280 478	-	11 599 219	45 192
Immobilisations corporelles encours	16 221 997	6 636 002	(16 070 348)	-	6 787 651	-	-	-	-	6 787 651
Total immobilisations corporelles	958 455 180	7 151 561	-	(10 394)	965 594 091	213 233 305	21 706 358	-	234 939 663	730 654 428
Total des immobilisations	961 909 215	7 258 454	-	(10 394)	969 155 019	214 629 531	21 860 575	-	236 490 106	732 664 913

NOTE N°3 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières s'analysent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30/06/2017</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>31/12/2016</u>
Titre "Les Carrelages de Berbères"	350 883	350 883	350 883
Prêts au personnel	473 550	584 797	396 820
Dépôts et cautionnements versés	6 963 465	5 253 084	5 184 269
Total brut	7 787 898	6 188 764	5 931 972
Moins : provision	(124 967)	(124 967)	(124 967)
Total net	7 662 931	6 063 797	5 807 005

NOTE N°4 : AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les autres actifs non courants sont totalement résorbés depuis le 31 Décembre 2016, ils présentent un solde de 7 285 854 DT au 30 Juin 2016. Ils enregistrent principalement les charges engagées par la société avant l'entrée en exploitation de l'activité cimenterie. Il s'agit essentiellement de frais d'études et de recherches et une quote-part des charges d'exploitation (amortissements, honoraires, charges de personnel, frais de mission et charges financières sur comptes courants actionnaires..) rattachés à l'activité cimenterie. La société a arrêté la capitalisation des frais préliminaires à partir du mois d'octobre 2013, date d'entrée en activité de la cimenterie.

Les frais préliminaires s'analysent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30/06/2017</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>31/12/2016</u>
Frais d'études et de recherches	12 762 922	12 762 922	12 762 922
Honoraires	846 430	846 430	846 430
Frais de voyages, déplacements et restauration	951 781	951 781	951 781
Charges du personnel	5 715 806	5 715 806	5 715 806
Charges financières	3 099 001	3 099 001	3 099 001
Capitalisation des différences de changes	1 738 058	1 738 058	1 738 058
Frais préliminaires Ready mix	845 523	845 523	845 523
Frais d'introduction en bourse	2 631 323	2 631 323	2 631 323
Amortissement carrière	6 702 423	6 702 423	6 702 423
Amortissement construction front	2 130 740	2 130 740	2 130 740
Amortissements engins et pistes carrières	2 280 567	2 280 567	2 280 567
Intérêts sur comptes courants actionnaires	26 040 181	26 040 181	26 040 181
Capitalisation des produits financiers	(4 550 612)	(4 550 612)	(4 550 612)
Impôts sur les bénéfices 2008	1 296 203	1 296 203	1 296 203
Divers frais	2 056 973	2 056 973	2 056 973
Total brut	64 547 319	64 547 319	64 547 319
Résorption frais préliminaires	(63 704 814)	(56 418 960)	(63 704 814)
Résorption frais préliminaires Ready Mix	(842 505)	(842 505)	(842 505)
Total résorptions	(64 547 319)	(57 261 465)	(64 547 319)
Total des autres actifs non courants	-	7 285 854	-

NOTE N°5 : STOCKS

Les stocks nets s'élèvent au 30 juin 2017 à 68.012.075 DT contre 69.302.252 DT au 31 Décembre 2016, enregistrant ainsi une baisse de 1.290.177 DT. Ils s'analysent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30/06/2017</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>31/12/2016</u>
Pièces de rechanges	5 391 396	5 448 707	5 755 425
Produits finis agrégats	2 211 169	4 494 970	3 074 366
Produits semi-finis agrégats	23 921 694	19 475 662	20 994 238
Ciments	2 596 238	2 768 639	2 069 905
Matières premières Ready Mix	111 250	130 945	129 580
Stocks matières premières cimenterie	3 300 389	1 289 722	6 398 541
Clinker	27 424 155	25 574 822	27 991 222
Emballages	2 404 289	1 530 090	2 237 480
Autres stocks	1 124 300	1 124 300	1 124 300
Total stock brut	68 484 880	61 837 857	69 775 057
Moins : Provision pour dépréciation	(472 805)	(472 805)	(472 805)
Total stock net	68 012 075	61 365 052	69 302 252

NOTE N°6 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Le poste clients et comptes rattachés s'analyse comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30/06/2017</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>31/12/2016</u>
Clients Agrégats	21 242 695	8 454 493	13 661 314
Clients Ciments	1 065 659	1 148 863	1 110 537
Clients Ready Mix	3 193 073	3 937 256	2 644 161
Clients, effets à recevoir	73 563	319 389	1 289 314
Clients, chèques à l'encaissement	1 000 981	9 197 436	3 181 603
Clients, avoirs à établir	(637 141)	-	(1 321 603)
Clients, effets à l'encaissement	-	265 303	56 487
Effets remis à l'escompte	-	1 799 781	-
Clients Douteux	2 445 640	2 143 550	2 341 357
TOTAL BRUT	28 384 470	27 266 072	22 963 170
Moins : Provisions /Clients	(2 445 640)	(2 199 339)	(2 341 357)
TOTAL NET	25 938 830	25 066 733	20 621 813

NOTE N°7 : LES AUTRES ACTIFS COURANTS

Cette rubrique s'élève au 30 juin 2017 à 22.684.356 DT contre 23.830.294 DT au 31 décembre 2016 et se détaillant ainsi :

<u>Désignation</u>	<u>30/06/2017</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>31/12/2016</u>
Etat impôts et taxes	10 426 148	5 689 822	12 094 962
Produits à recevoir	8 357 969	8 358 302	8 357 785
Charges constatées d'avance	1 661 889	2 920 854	1 136 697
Comptes d'attente à régulariser	420 144	420 144	420 144
Créance sur BINA Trade (cf note 27)	1 473 282	1 391 843	1 473 282
Créances envers les parties liées (cf note 27)	782 569	787 569	785 069
Débiteurs divers	2 400	2 400	2 400
<u>TOTAL BRUT</u>	<u>23 124 401</u>	<u>19 570 934</u>	<u>24 270 339</u>
Moins : Provisions pour dépréciation	(440 045)	(440 045)	(440 045)
<u>TOTAL NET</u>	<u>22 684 356</u>	<u>19 130 889</u>	<u>23 830 294</u>

NOTE N°8 : LIQUIDITES ET EQUIVALENT DE LIQUIDITES

Les liquidités et équivalents de liquidités totalisent au 30 juin 2017 1.365.552 DT contre 3.094.445 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30/06/2017</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>31/12/2016</u>
Banques (a)	2 728	893 488	177 822
Blocage pour lettres de crédits ou autres	1 350 840	18 173	2 849 569
Caisses	11 984	59 874	67 054
<u>TOTAL BRUT</u>	<u>1 365 552</u>	<u>971 536</u>	<u>3 094 445</u>

(a) Le solde de la rubrique « banques » se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30/06/2017</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>31/12/2016</u>
Banque de Tunisie	-	294 264	166 750
Banque Internationale Arabe de Tunisie	-	44 155	-
AL BARAKA	1 592	100 753	2 850
Attijari Bank	-	6 808	6 496
North Africa INT BANK	954	649	1 726
Zitouna Bank	182	122 827	-
Qatar National Bank	-	215 064	-
Banque de l'Habitat	-	108 969	-
<u>TOTAL BRUT</u>	<u>2 728</u>	<u>893 488</u>	<u>177 822</u>

B/ CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS**NOTE N°9 : CAPITAUX PROPRES**

Les capitaux propres avant affectation du résultat totalisent au 30 juin 2017 un solde de 79.065.609 DT contre 107.055.406 DT au 31 Décembre 2016, soit une baisse de 27.448.851 DT.

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30/06/2017</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>31/12/2016</u>
Capital social	172 134 413	172 134 413	172 134 413
Réserve légale	588 801	588 801	588 801
Prime d'émission	117 321 012	117 321 012	117 321 012
Prime de scission	1 809 234	1 809 234	1 809 234
Résultats reportés	(27 986 892)	(65 169 159)	(25 669 028)
Modification comptable	-	(5 658 792)	-
Amortissements différés	(156 811 162)	(67 976 950)	(113 135 872)
Total capitaux propres avant résultat de la période	107 055 406	153 048 560	153 048 560
Résultat de la période	(27 989 797)	(8 686 863)	(45 993 154)
Total des capitaux propres avant affectation	79 065 609	144 361 698	107 055 406

Conformément à la législation fiscale en vigueur (article 12 bis - § VI du code de l'IRPP & IS), à l'ouverture de l'exercice 2017, le résultat déficitaire 2016 a été affecté en amortissements différés de 43.675.290 DT et perte reportable de 2.317.864 DT.

La structure du capital se présente au 31 décembre 2017 comme suit :

Actionnaires	Nombre d'action	Valeur nominale	Total	%
Société BINA CORP	86 477 362	1	86 477 362	50,24%
Public	54 820 953	1	54 820 953	31,85%
Groupe Naifer	11 759 452	1	11 759 452	6,83%
Etat TUNISIEN	10 819 622	1	10 819 622	6,29%
Groupe Horchani	3 221 225	1	3 221 225	1,87%
Groupe Abdelhamid Khechine	3 008 882	1	3 008 882	1,75%
TRUST COMPANY	2 026 917	1	2 026 917	1,18%
Total	172 134 413	1	172 134 413	100%

<i>(en millier de dinars)</i>	<i>Capital social</i>	<i>Prime de scission</i>	<i>Prime d'émission</i>	<i>Réserves légales</i>	<i>Résultats reportés</i>	<i>Amortissements différés</i>	<i>Impact de la modification comptable</i>	<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>Total</i>
Soldes au 31 Décembre 2015	172 134 413	1 809 234	117 321 012	588 801	(18 582 087)	(67 976 950)	(5 658 792)	(46 587 071)	153 048 560
Affectation du résultat 2015	-	-	-	-	(1 428 149)	(45 158 922)	-	46 587 071	-
Impact de la modification comptable sur les comptes 2015	-	-	-	-	(5 658 792)	-	5 658 792	-	-
Résultat de la période close le 31 Décembre 2016	-	-	-	-	-	-	-	(45 993 154)	(45 993 154)
Soldes au 31 Décembre 2016	172 134 413	1 809 234	117 321 012	588 801	(25 669 028)	(113 135 872)	-	(45 993 154)	107 055 406
Affectation du résultat 2016	-	-	-	-	(2 317 864)	(43 675 290)	-	45 993 154	-
Impact de la modification comptable sur les comptes 2016	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de la période close le 30 Juin 2017	-	-	-	-	-	-	-	(27 989 797)	(27 989 797)
Soldes au 30 Juin 2017	172 134 413	1 809 234	117 321 012	588 801	(27 986 892)	(156 811 162)	-	(27 989 797)	79 065 609

NOTE N° 10 : EMPRUNTS**Tableau des Emprunts au 30/06/2017:**

	Solde au 31/12/2016			Solde au 30/06/2017					
	<u>Total en début de période</u>	<u>Echéances à +1 an</u>	<u>Echéances à -1 an</u>	<u>Additions LT</u>	<u>Remboursement</u>	<u>Reclassements</u>	<u>Total en fin de période</u>	<u>Echéances à +1 an</u>	<u>Echéances à -1 an</u>
Amen Bank	20 350 298	18 281 759	2 068 539		1 020 929	1 082 749	19 329 369	17 199 010	2 130 359
BTK	30 199 999	25 642 736	4 557 263		575 450	919 268	29 624 549	24 723 468	4 901 081
ATTIJARI BANK	24 035 978	21 089 603	2 946 375		678 116	1 303 581	23 357 862	19 786 022	3 571 840
ATB	14 522 000	12 140 105	2 381 895		2 824 371	3 384 313	11 697 629	8 755 792	2 941 837
BH	60 468 126	53 848 093	6 620 033		0	1 488 235	60 468 126	52 359 858	8 108 268
STB	57 982 811	50 857 568	7 125 243		1 220 992	3 975 477	56 761 819	46 882 091	9 879 728
BT	104 387 252	87 383 715	17 003 537		4 715 832	8 511 248	99 671 420	78 872 467	20 798 953
STUSID	13 463 815	11 681 852	1 781 963		189	860 147	13 463 626	10 821 705	2 641 921
BNA	61 203 779	52 715 994	8 487 785		0	1 892 905	61 203 779	50 823 089	10 380 690
BIAT	25 300 000	23 811 765	1 488 235		51 121	1 272 762	25 248 879	22 539 003	2 709 876
BTL	19 134 277	16 543 900	2 590 377		2 887 981	3 372 704	16 246 296	13 171 196	3 075 100
BTE	12 271 359	9 754 806	2 516 553		21 997	890 981	12 249 362	8 863 825	3 385 537
<u>Total des emprunts</u>	<u>443 319 694</u>	<u>383 751 896</u>	<u>59 567 798</u>		<u>13 996 978</u>	<u>28 954 370</u>	<u>429 322 716</u>	<u>354 797 526</u>	<u>74 525 190</u>

NOTE N°11 : Crédits bail

Le poste « crédits bail » accuse au 30 Juin 2017 un solde de 2.257.468 DT et représente l'encours à plus d'un an des crédits contractés auprès des sociétés de leasing.

L'analyse de ce poste par maturité se présente comme suit :

<u>Année</u>	<u>Lover HT</u>	<u>Principal</u>	<u>Intérêts</u>
31/12/2017	1 355 232	1 189 387	165 845
30/06/2018	756 074	629 511	126 563
31/12/2018	700 333	604 617	95 716
2019	889 988	767 220	122 768
2020	722 373	671 678	50 695
2021	216 835	212 756	4 079
2022	1 197	1 197	-
Total général	4 642 032	4 076 366	565 666
2017*	2 111 306	1 818 898	292 408
Total à plus d'un an	2 530 726	2 257 468	273 258

(*) : Ce montant figure au niveau de la rubrique concours bancaires et autres passifs financiers (cf note 16)

NOTE N°12 : COMPTES COURANTS ACTIONNAIRES

Le solde de cette rubrique qui s'élève au 30 Juin 2017 à 102.232.530 DT, s'analyse comme suit (pour plus de détails se référer à la note 27) :

<u>Désignation</u>	<u>30/06/2017</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>31/12/2016</u>
Compte courant actionnaire Lazhar STA	23 227 394	23 227 394	23 227 394
Compte courant actionnaire BINA CORP	33 159 970	33 159 970	33 159 970
Intérêts sur compte courant actionnaire Lazhar STA	19 879 779	16 913 368	18 366 746
Intérêts sur compte courant actionnaire BINA CORP	25 965 387	22 656 980	23 865 332
Total	102 232 530	95 957 712	98 619 442

Les mouvements enregistrés au cours de l'exercice sur ce poste représentent la constatation des intérêts courus et la TVA déductible à payer au titre de l'année 2017.

NOTE N°13 : PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES

<u>Désignation</u>	<u>30/06/2017</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>31/12/2016</u>
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	1 286 779	1 294 255	1 037 779
Autres provisions pour risques et charges	1 044 012	906 552	906 552
Passif d'impôt	1 001 261	1 001 261	1 001 261
Total	3 332 052	3 202 068	2 945 592

NOTE N°14 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Le poste « Fournisseurs et comptes rattachés » accuse au 30 Juin 2017 un solde de 91.734.320 DT, s'analyse comme suit :

Désignation	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Fournisseurs d'exploitation	40 145 397	32 485 838	58 787 858
Fournisseurs, effets à payer	34 594 541	9 971 796	9 760 243
Fournisseurs d'immobilisations*	16 866 502	18 692 304	18 024 244
Fournisseurs d'immobilisations, effets à payer	1 483	1 483	1 483
Autres fournisseurs	24 355	24 756	24 756
Retenue de garantie	102 042	103 963	102 004
Total	91 734 320	61 280 140	86 700 588

* Ce solde inclut principalement la dette résiduelle envers les fournisseurs constructeurs de la cimenterie pour un montant de 15.949.924 DT. Un différend oppose actuellement Carthage Cement avec lesdits fournisseurs et ladite dette a été gelée suite à la décision du tribunal en l'attente de la résolution des différends. Cette dette libellée en monnaie étrangère n'a pas ainsi fait l'objet d'une actualisation au cours de change de clôture et ce du fait qu'elle a fait l'objet d'une décision de gel. Des négociations sont en cours avec les fournisseurs pour trouver un accord à l'amiable (Voir note n°25).

NOTE N°15 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants présentent, au 30 juin 2017, un total de 72.513.793 DT, contre 61.080.096 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Clients, avances et acomptes	19 873 698	15 048 317	12 276 161
Etat impôts et taxes	27 245 473	11 868 923	21 148 355
Amende Exploitation carrière	680 070	1 302 890	880 520
Redressement fiscal	-	1 047 183	523 078
Rémunérations dues au personnel	864 723	241 781	1 280 486
Dettes envers les parties liées (Voir note 27)	42 592	71 342	71 342
Dettes CNSS	9 487 423	6 949 008	8 127 686
Charges à payer	7 316 307	7 257 146	4 493 224
Dette envers la STEG	-	17 680 546	5 698 468
Provision pour congés à payer	1 041 436	1 047 242	818 709
Provisions pour risques et charges	124 281	124 281	124 281
Dette envers Karama Holding	5 837 790	6 028 893	5 637 786
Total	72 513 793	68 667 553	61 080 096

NOTE N°16 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires et autres passifs financiers totalisent au 30 juin 2017 un solde de 152.395.359 DT contre 126.939.112 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30/06/2017</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>31/12/2016</u>
Echéances à moins d'un an sur emprunts bancaires (note 7)	74 525 190	49 042 100	59 567 798
Echéances à moins d'un an sur crédits bail	1 815 970	2 608 169	2 510 752
Intérêts courus	9 462 105	4 129 257	5 851 684
Billet de trésorerie	5 500 000	10 000 000	14 000 000
Crédit mobilisable	23 989 000	18 230 000	23 989 000
Crédit financement devises	6 777 071	2 236 485	4 580 884
Concours bancaires (a)	30 323 095	6 257 400	16 438 994
Total	152 395 359	92 503 411	126 939 112

(a) Les banques qui totalisent au 30 Juin 2017 un solde de 30.323.095 DT se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30/06/2017</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>31/12/2016</u>
Arab Tunisian Bank	107 170	394 257	185 514
Banque Tuniso-Libyenne	397 544	28 176	2 750
Banque de Tunisie	7 219 519	2 499 132	3 353 169
Qatar National Bank	25 469	-	533 648
Banque Internationale Arabe de Tunisie	1 887 078	-	4 412
Banque Nationale Agricole	13 901 883	1 047 158	5 893 286
Banque de l'Habitat	447 897	-	2 830 166
Société Tunisienne de Banque	3 162 773	1 894 585	2 666 704
Amen Bank	671 570	392 642	844 697
STUSID Bank	2 000 295	1 002	124 437
Banque tuniso-koweïtienne	235 146	154	137
Banque de Tunisie et des Emirats	225 035	294	18
Zitouna Bank	-	-	28
Union Internationale de Banques	87	-	28
Attijari Bank	41 629	-	-
Total	30 323 095	6 257 400	16 438 994

B/ RESULTAT DE LA PERIODE**NOTE N°17 : PRODUITS D'EXPLOITATION**

Les produits d'exploitation s'analysent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30/06/2017</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>31/12/2016</u>
Ventes des produits de carrière	11 285 410	11 003 252	20 945 695
Ventes de béton prêt à l'emploi	8 227 047	8 377 743	14 819 705
Ventes clinker	-	5 440 000	5 440 000
Ventes ciments	67 305 139	82 320 455	150 226 078
Ventes Palettes	4 192	1 397	19 976
Pompage et transport Béton	1 921 406	1 970 219	3 507 570
Chargements et transports Agrégat	521 651	597 067	1 101 619
Chargements et transports Ciment	74 644	30 962	79 474
<u>Total</u>	<u>89 339 489</u>	<u>109 741 095</u>	<u>196 140 117</u>

NOTE N°18 : PRODUCTION IMMOBILISEE

La production immobilisée est constituée de la quote-part des charges d'exploitation, des dotations aux amortissements et des charges de personnel imputables aux livraisons à soi-même d'immobilisations. Elle se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30/06/2017</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>31/12/2016</u>
Travaux piste carrière	455 052	1 662 623	2 414 243
Travaux préparatoires	1 949 390	7 431 220	1 243 782
Aménagements front	1 954 697	166 532	3 379 679
Aires de stockage	2 110 942	1 257 527	8 907 960
Production immobilisée Ready Mix	5 428	-	1 063
Total	6 475 509	10 517 902	15 946 727

NOTE N°19 : ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES

Les achats d'approvisionnement se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30/06/2017</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>31/12/2016</u>
Explosifs	886 457	905 791	1 771 417
Gasoil et lubrifiants	1 675 323	2 019 722	3 673 431
Pièces de rechange	1 241 887	739 768	1 376 909
Achats de matières premières Ready Mix	910 563	428 840	672 446
Achats de matières consommables cimenterie	14 543 766	11 307 675	36 321 781
Achats emballages	5 081 686	6 383 448	12 368 171
Autres achats	1 956 541	1 962 064	3 937 955
Prestations NLS	13 012 244	13 473 878	26 270 073
Achats non stockés (Electricité & Gaz)	15 289 577	20 639 377	36 430 125
Achats non stockés de matières et fournitures	488 100	504 578	954 291
Variation de stocks des pièces de rechange et autres	415 296	71 532	(337 007)
Variation de stocks des matières premières Ready mix	-32 937	(164 242)	(61 055)
Variation de stock matières premières cimenterie	2 931 343	1 205 985	(4 610 224)
Total	<u>58 399 846</u>	<u>59 478 417</u>	<u>118 768 313</u>

NOTE N°20 : CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30/06/2017</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>31/12/2016</u>
Salaires et compléments de salaires	12 689 654	11 761 184	22 077 618
Cotisations sociales	2 300 333	2 262 961	4 167 778
Autres charges sociales	176 776	250 207	444 292
Total	<u>15 166 763</u>	<u>14 274 353</u>	<u>26 689 688</u>

NOTE N°21 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS & AUX PROVISIONS

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'analysent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30/06/2017</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>31/12/2016</u>
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	154 217	148 593	305 468
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	21 706 358	21 124 073	42 293 512
Dotations aux résorptions des frais préliminaires	8 096	7 377 894	14 663 749
Dotations aux provisions pour risques et charges	386 460	288 314	31 837
Dotations aux provisions pour créances douteuses	147 266	154 693	321 625
Total	<u>22 402 397</u>	<u>29 093 567</u>	<u>57 616 191</u>

NOTE N°22 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation s'analysent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30/06/2017</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>31/12/2016</u>
Loyers et charges locatives	1 674 722	1 349 838	3 995 223
Entretiens et réparations	693 670	1 466 419	2 739 309
Assurances	1 032 579	952 223	1 922 087
Études, recherches et divers services extérieurs	34 698	32 710	83 332
Jetons de présence	-	-	60 500
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>3 435 669</u>	<u>3 801 190</u>	<u>8 800 451</u>
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	556 709	275 803	931 188
Publicités, publications, relations publiques	91 294	15 907	33 894
Déplacements, missions et réceptions	123 060	184 942	480 961
Dons et subventions	160 667	166 254	555 615
Transports	1 139 855	1 181 323	2 139 377
Frais postaux et de télécommunications	160 702	105 459	122 612
Services bancaires et assimilés	305 793	517 003	1 030 432
Autres charges d'exploitation	-	8 514	8 514
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>2 538 080</u>	<u>2 455 205</u>	<u>5 302 593</u>
Impôts et taxes sur rémunérations	105 742	102 435	309 844
T.C.L	108 361	100 067	100 067
Droits d'enregistrement et de timbres	1 899	21 433	112 463
Autres impôts et taxes	79 943	71 018	111 908
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>295 945</u>	<u>294 953</u>	<u>634 282</u>
Transfert de charges (autres charges)	(15 787)	(71 959)	(184 190)
Total des autres charges d'exploitation	6 253 907	6 479 389	14 553 136

NOTE N°23 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières nettes se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30/06/2017</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>31/12/2016</u>
Intérêts des comptes courants actionnaires	3 583 371	3 385 968	6 828 054
Intérêts sur emprunts	15 965 865	17 226 935	33 010 493
Intérêts sur Leasing	236 287	-	564 343
Agios débiteurs	662 517	61 176	663 541
Frais d'escomptes	1 351 618	1 645 633	3 315 445
Pertes de change	827 851	882 487	1 128 578
Gains de change	-	-	-
Intérêts de retards	630 590	85 570	884 334
Total	23 258 099	23 287 769	46 394 788

NOTE N°24 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements s'élèvent au 30 Juin 2017 à 9.347 DT et se détaillent ainsi :

<u>Désignation</u>	<u>30/06/2017</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>31/12/2016</u>
Produits financiers	9 347	22 397	122 726
Total	9 347	22 397	122 726

NOTE N°25 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

<u>Désignation</u>	<u>30/06/2017</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>31/12/2016</u>
Remboursement Assurance	92 165	76 089	189 944
Abandon de dettes*	-	8 229 558	8 229 558
Avance/reprise EKON	-	-	707 076
Reprise sur provisions pour créances douteuses	51 079	265 058	289 971
Autres gains ordinaires	35 121	3 484	30 284
Total	178 365	8 574 189	9 446 833

* La société a constaté courant 2016 un profit exceptionnel de 8.936.634 DT correspondant à :

- Un avoir attendu de la part des constructeurs de la cimenterie pour un montant de 707.076.
- Un profit de 8.229.558 correspondant à une partie du gain attendu de l'abandon des dettes dues aux constructeurs de la cimenterie, groupement FLSSMITH, EKON et PROKON (voir note 14). Un litige oppose actuellement Carthage Cement à ces sociétés et porte principalement sur les éléments suivants :
 - i) Certaines factures ont été émises par les constructeurs de la cimenterie suite à un mémorandum d'entente du 29 janvier 2014 (« Memorandum of Understanding-MoU), lequel MoU n'ayant pas été régularisé par un avenant entre les parties ce qui n'est pas conforme aux dispositions contractuelles ;
 - ii) La prise en charge par les constructeurs des frais de remplacement de certains équipements défectueuses au sein de la cimenterie et ce dans le cadre de la garantie contractuelle de remplacement des équipements défectueux prévue par le contrat ;
 - iii) Les réclamations de CARTHAGE CEMENT relatives à une affaire de malversation intentée contre les constructeurs de la cimenterie

Sur la base de l'avancement de ces négociations et des propositions faites par les constructeurs de la cimenterie, le management a procédé à la constatation d'un gain de 8.229.558 DT correspondant au montant que le management et les avocats de la société considèrent comme raisonnablement acquis (correspondant à l'annulation de l'effet du MoU du 29 janvier 2014) et un minimum au stade actuel des procédures et des négociations. Le montant définitif du profit éventuel sera constaté dans les comptes de la société une fois les négociations achevées et un accord formel conclu entre les parties

NOTE N°26 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

Les autres pertes ordinaires s'élèvent à 329.815 DT au 30 Juin 2017 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30/06/2017</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>31/12/2016</u>
Pénalités de retard sur non recouvrement des dettes fiscales et sociales	325 631	682 305	1 001 512
Autres (pertes ordinaires)	4 184	240	449
Total	<u>329 815</u>	<u>682 545</u>	<u>1 001 961</u>

NOTE N°27 : INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIES

Les parties liées incluent les actionnaires, les principaux dirigeants (y compris les administrateurs) et leurs membres proches des familles ainsi que les sociétés contrôlées par les actionnaires et les principaux dirigeants ou sur lesquelles ils exercent de l'influence notable. Les transactions et conventions avec les parties liées se détaillent comme suit :

1- COMPTES COURANTS Actionnaires

La société Carthage Cement a signé, le 17 novembre 2008, avec la société « BINA HOLDING » et avec le Groupe STA deux conventions de comptes courants actionnaires, portant sur un montant 66.319.940 DT, provenant de la réduction du capital décidée par l'assemblée générale extraordinaire réunie le 10 novembre 2008.

Aux termes des conventions, ces comptes courants sont remboursables sur une durée de douze ans et productifs d'intérêts au taux du marché monétaire majoré de 3 points sans que ce taux ne puisse être inférieur à 8% l'an. Ils sont calculés par périodes de 3 mois. Les intérêts trimestriels ainsi calculés sont capitalisés et produiront eux-mêmes des intérêts. Ces comptes courants peuvent au plus tôt 18 mois avant l'entrée en production être convertis en actions.

Des versions amendées et consolidées des conventions de comptes courants actionnaires ont été signées en date du 15 avril 2010 pour prendre en compte notamment les actes de cession de créances du 16 février 2009, conclus entre le Groupe STA et BINA Corp d'une part et entre BINA Holding et BINA Corp d'autre part, et pour modifier certaines dispositions contractuelles afin de répondre à certaines exigences préalables à l'introduction en bourse.

Un avenant à la convention du 17 novembre 2008 a été conclu le 16 février 2009, dans lequel Monsieur Lazhar STA consent à Carthage Cement qui l'accepte un crédit sous forme de compte courant actionnaires d'un montant de 33.159.970 DT.

Un deuxième avenant à la convention de compte courant actionnaire Lazhar STA a été signé le 15 septembre 2011 pour modifier certaines dispositions contractuelles et constater la prise en charge par ce dernier, des sommes payées par Carthage Cement pour le compte des sociétés « Maghreb Transport » et « Tunisie Marbles And Tiles » pour respectivement 8.341.527 DT et 1.591.049 DT et ce, dans le cadre de la levée des hypothèques et l'apurement des charges grevant le titre foncier de la carrière afin de permettre à Carthage Cement de contracter les nouveaux crédits d'investissement.

NOTE N°27 : INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIES (suite)

Le conseil d'administration réuni le 24 avril 2012 a autorisé l'amendement de l'article 3 des conventions de comptes courants actionnaires de BINA CORP et de Monsieur Lazhar STA.

Les nouvelles dispositions portent sur la durée de remboursement :

- Les comptes courants actionnaires sont accordés pour une période de 12 ans commençant à courir à partir du Financial Close.
- Cette durée s'entend comme une durée globale de manière à ce que les comptes courants actionnaires ne soient remboursés qu'en une seule fois à la clôture de la durée de 12 ans et en tout état de cause après remboursement intégral du principal et des intérêts des crédits bancaires.
- Cette durée pourrait être raccourcie d'un commun accord entre Carthage Cement et l'actionnaire sans que cette réduction ne soit contraire aux accords conclus par Carthage Cement dans le cadre des crédits bancaires.

Les intérêts ainsi calculés et non servis seront capitalisés et procurent aux même des intérêts.

Aussi, le même conseil d'administration a autorisé d'ajouter une clause à l'article 3 de la convention du compte courant actionnaire de BINA CORP, permettant l'utilisation à tout moment de ce dernier pour libérer une augmentation de capital en numéraire.

Les intérêts décomptés sur les comptes courants actionnaires au 30 juin 2017, s'élèvent 3.583.948 DT.

Ainsi, les comptes courants actionnaires présentent au 30 juin 2017 un solde de 102.232.529 DT et se détaillent comme suit :

Libellé	En DT
Compte courant Lazhar STA	23 227 394
Compte courant BINA CORP	33 159 970
Intérêts sur compte courant Lazhar STA	19 897 779
Intérêts sur compte courant BINA CORP	25 965 387
Total	<u>102 232 530</u>

Carthage Cement a comptabilisé en 2016 la TVA récupérable de 6% relative aux intérêts de BINA CORP depuis 2009 et qui s'élève à 1.299.583 DT et a procédé au remboursement à BINA CORP d'un montant de 1.180.358 DT au titre de la TVA sur les intérêts.

Au 30 juin 2017, la société a constaté la TVA récupérable relative à l'exercice 2016 pour un montant de 236.709 DT. Au cours de 2017, la Société a procédé au remboursement à BINA CORP d'un montant de 206.993 DT au titre de la TVA sur les intérêts.

2- BINA TRADE

La société Carthage Cement a signé le 15 Janvier 2009, une convention de fourniture de matières premières avec la société BINA TRADE (ex Grandes Carrières du Nord Trade). En vertu de cette convention, Carthage Cement s'engage à assurer l'approvisionnement de la société BINA TRADE en quantités et qualités nécessaires à la bonne exploitation des produits sur le territoire.

BINA TRADE s'engage pour sa part de mettre en œuvre tout son potentiel commercial et son réseau de distribution pour la commercialisation des produits de Carthage Cement.

Un avenant à cette convention a été signé en date du 21 avril 2011 pour la compléter par des dispositions relatives aux conditions d'approvisionnement, à la fixation des prix et aux conditions de paiement.

En septembre 2016, Carthage Cement a suspendues les ventes pour Bina Trade suite aux retards importants par rapport aux délais de règlement contractuels ainsi que les cas fréquents d'impayés.

La Société Carthage Cement a réalisé en 2017, avec la société BINA TRADE, une seule transaction de vente en hors taxes de 10.769 DT.

Par ailleurs Carthage Cement a réalisé les transactions suivantes avec BINA TRADE au cours du premier semestre 2017:

- La Société a émis une note de débit à BINA TRADE d'un montant de 81.439 DT relative à la mise à la disposition à BINA TRADE d'un étage du nouveau siège social ayant une superficie de 335 m² et ce du 1^{er} août 2016 jusqu'au 31 juillet 2017.
- Bina Trade a facturé à Carthage Cement des frais de transport de matières pour un montant de 595.790 DT (hors taxes). Le solde fournisseur de la société BINA TRADE chez Carthage Cement s'élève à 332.939 DT au 30 juin 2017.

L'encours des créances détenues par Carthage Cement sur la société BINA TRADE s'élève au 30 juin 2017 à 19.342.676 DT (y compris les effets escomptés et non échus).

	<u>30-juin-17</u>	<u>31-déc-16</u>
Traites impayées	13 799 537	8 069 065
Factures impayés	2 731 970	2 719 142
Traites encours d'escompte	1 037 887	8 054 380
Autres créances	1 473 282	1 473 282
Chèques en coffre	300 000	-
Total des créances BINA TRADE	19 342 676	20 315 869
Solde fournisseur BINA TRADE	(332 939)	(233 541)
Solde BINA TRADE net	19 009 737	20 082 328

3- Monsieur Fathi Neifar (Actionnaire)

- En date du 27 juillet 2012, Carthage Cement a conclu avec Monsieur Fathi Neifar un contrat de location d'un immeuble situé au Lac II et servant comme siège social de la société. La location a été consentie pour une durée initiale et ferme de deux années à compter du 15 juillet 2012 renouvelable par tacite reconduction pour un loyer annuel de 471.000 DT (hors taxes) payé trimestriellement. Par ailleurs, Carthage Cement paye également un montant annuel de 9.500 DT au titre de la contribution des frais d'entretien des parties communes. Le contrat prévoit une majoration de 5% au titre de la deuxième année. La charge constatée à ce titre au 30 juin 2017 s'élève à un montant hors taxes de 276.677 DT.

Un avenant au contrat a été signé le 18 Août 2016 qui prévoit que la majoration de 5% ne sera pas appliquée pour une année à partir du 1^{er} Août 2016.

- Au cours de l'exercice 2017, la «STE SONOTRAV», dont Monsieur Fathi Naifar est actionnaire, a acheté auprès de Carthage Cement du béton pour un montant de 106.821 DT. Le solde client de la société « SONOTRAV » est nul, toutes les factures ont été réglées en 2017.

4- EL KARAMA HOLDING

- En date du 24 septembre 2013, Carthage Cement a conclu un contrat d'emprunt avec la société EL KARAMA Holding d'un montant de 5.000.000 DT. L'emprunt est remboursable sur une année avec un taux fixe d'intérêt de 8% l'an. La charge d'intérêt au 30 juin 2017 s'élève à 200.004 DT. Le solde de la dette envers EL KARAMA Holding s'élève au 30 juin 2017 à 6.428.901 DT.

5- Monsieur Mongi Trimech (Administrateur)

- Au cours de l'exercice 2017, la société «OCEAN TRADING COMPANY» dont Monsieur Mongi Trimech est actionnaire, n'a effectuée aucune transaction avec Carthage Cement. Le solde client de la société « OCEAN TRADING COMPANY » est débiteur de 25.468 DT au 30 juin 2017.
- Au cours de l'exercice 2017, la société « AL Wafa RENT A CAR » dont Monsieur Mongi Trimech est actionnaire a loué à Carthage Cement des voitures de location pour un montant de 1.051 DT. Le solde fournisseur de la société « AL Wafa RENT A CAR » est créditeur de 10.556 DT.

6- Autres parties liées

Les soldes avec les autres parties liées se présentent comme suit :

<u>Autres actifs courants</u>	<u>30-juin-17</u>	<u>31-déc-16</u>
BINA Holding	23 606	23 606
Maghreb Transport	579 833	579 833
Promo tourisme	18 666	18 666
Tunisia Marble & Tiles	1 192	1 192
Hôtel EL KSAR	1 391	1 391
Carrelages de Berbère (a)	153 981	156 481
Jugartha Manutention	3 900	3 900
Total actifs	782 569	785 069
<u>Autres passifs courants</u>		
JUGURTHA STUDIES (b)	12 769	12 769
NAFRINVEST	9 846	9 846
MAGHREB CARRELAGE (c)	5 768	34 518
GRANDE IMMOBILIERE DU NORD (d)	14 209	14 209
Total passifs	42 592	71 342

NOTE N°27 : INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIES (suite)

- (a) La société « Les Carrelages de Berberes » a mis à la disposition de la société Carthage Cement un terrain sis dans le parc d'activité de Bir Kassaa 3, d'une superficie approximative de 4.238 m² pour l'exploitation de l'activité de Ready-Mix et ce, jusqu'à l'achèvement des formalités juridiques pour la cession dudit terrain à Carthage Cement. Cette mise à disposition qui prend effet à partir du 1^{er} janvier 2011 est consentie et acceptée moyennant une redevance annuelle en hors taxes de 5.000 DT. La charge constatée à ce titre au 30 juin 2017 s'élève à un montant hors taxes de 2.500 DT. Par ailleurs, la société Carthage Cement détient une créance envers « Les Carrelages de Berberes » qui s'élève à 153.981 DT au 31 décembre 2016.
- (b) La société Carthage Cement a conclu le 6 Mai 2010, avec la société «JUGURTHA STUDIES» une convention pour la réalisation de l'étude géologique, la cartographie, la stabilité des fronts et la planification de l'exploitation des carrières de Jebel RESSAS. Les honoraires sont fixés à un montant ferme et non révisable en hors taxes de 44.000 DT. Aucune facturation n'a été effectuée en 2017. Le solde de la dette envers Jugurtha Studies s'élève à 12.769 DT au 30 juin 2017.
- (c) La société Carthage Cement a signé en avril 2010, avec la société « MAGHREB CARRELAGES » un contrat portant sur la location d'un local à usage de bureau. Le loyer annuel en hors taxe est fixé à 73,500 DT le m², payable trimestriellement par avance, et augmenté de 5% l'an. Le contrat a été résilié à la fin du premier trimestre de 2012.
Le solde de la dette envers la société MAGHREB CARRELAGES s'élève à 5.768 DT au 30 juin 2017 constitué d'un passif de 34 518 DT et un actif de relatif au loyer non restitué de 28 750 DT.
- (d) La société Carthage Cement a signé le 1^{er} Janvier 2010, avec la société « LA GRANDE IMMOBILIERE DU NORD » un contrat portant sur la location d'un local à usage de bureau. Le loyer annuel est fixé à 147 DT par mètre carré. Le contrat a été résilié à la fin du troisième trimestre de 2012. Le solde de la dette envers la société LA GRANDE IMMOBILIERE DU NORD s'élève à 14.209 DT au 30 juin 2017.

NOTE N°28 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan de la société se présentent comme suit :

Types d'engagements	Montant
1/ Engagement données	
a) Garanties personnelles	
*Cautionnements	2.000.000€
*Aval	2.000.000 DT
*Autres Garanties	9.711.251 DT
b) Garanties réelles	
* Hypothèques	561.615.113 DT
*Nantissement	557.256.748 DT
c) Effets escomptés et non échus + Factoring	36.812.735 DT
TOTAL	1.172.256.048 DT
2/ Engagements reçus	
a) Garanties personnelles	
*Cautionnements en DTN	5.580.000 DT
TOTAL	5.580.000 DT

